à Vlles le 20. Xbre 1758.

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 1 N° 260

1 / 260

Sur le compte, Monsieur, que j'ay rendu au Roy de l'élection des officiers amovibles de l'academie de Chirurgie pour l'année prochaine 1759, Sa M.té en agréant le voeu de cette Compagnie a confirmé la continuation de M. Chauvin pour Directeur, celle de M. Houstet pour vice Directeur, et celle de M.rs Louis et Andouille, l'un pour Commissaire des Extraits et l'autre pour Commissaire des Correspondances. Vous aurez agréable de faire part à l'Académie des intentions du Roy a cet égard. Je suis, Monsieur, entierement a vous.

[illegible]

ARC 9 d.38
n° 3
CHAUVIN
HOUSTET
LOUIS
ANDOUILLE

...IONALE DE MÉDECINE

M. de La Martiniere